



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours « Le Parlement des enfants » session 2025

Le jury académique qui s'est réuni le jeudi 6 mars 2025 à 9h00 en salle du Conseil au rectorat de Montpellier, sous la présidence de Madame Marie-Ange Rivière IA-IPR d'histoire géographie et référente mémoire et citoyenneté, a retenu :

- la proposition de loi des élèves de la classe de CM2 de :
école élémentaire publique Le Grand Jardin de Saint-Quentin la Poterie
- la proposition de loi des élèves de la classe de 6^{ème} A du :
collège privé Saint Joseph de Sète

Ces deux propositions de loi concourront à la sélection nationale.

Le jury académique a souhaité également attribuer un « prix coup de cœur » à :

- la proposition de loi des élèves de la classe de CM2 de :
école élémentaire publique Aristide Maillol de Banyuls sur Mer
- la proposition de loi des élèves de la classe de CM1-CM2 de :
école élémentaire publique Marcel Pagnol de Carcassonne
- la proposition de loi des élèves de la classe de 6^{ème} 1 du :
collège public Bernard Ventadour de Bagnols-sur-Cèze

Le jury tient à remercier chaleureusement les enseignants et les élèves qui se sont engagés dans le concours et à les féliciter pour le travail accompli.